

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	24
Votants par procuration	2
Absents	11
Total des votes	26

7. Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du quinze novembre deux mille vingt-deux, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, M. BURET, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DEPLANQUES, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme DUVAL, Mme GAUTIER, M. LEFRANCOIS, Mme LOPES DUARTE, Mme LOUVEL, M. MAUVIEUX, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme QUESNEY, Mme ROSA, Mme RUBETTI, Mme SIMON, M. VOSNIER.

Secrétaire de séance : Mme LOUVEL

Absent(s) excusé(s) : Mme CABOT B, M. GUENNI, Mme JEAMMET, M. TIMON, Mme VANNIER, Mme WACRENIER

Absent(s) : Mme HAKI, Mme KOUZIAEFF, M. MARE, Mme RETUREAU M. VOLLAIS

Procurations : Mme CABOT B à M. VOSNIER, M. TIMON à M. DARMOIS

89-2022 Subventions de fonctionnement aux associations 2022 - complément

La Ville de Pont-Audemer soutient activement la vie associative locale.

Toute association déclarée et immatriculée au répertoire SIRENE peut demander une subvention pour réaliser une action ou un projet d'investissement, contribuer au développement d'activités ou contribuer au financement global de son activité.

Les subventions regroupent les aides *en numéraire* ou *en nature* accordées dans un but d'intérêt général.

Par délibération en date du 17 février 2021, le Conseil Municipal a constitué une commission d'examen et de suivi des demandes de subventions par les associations. Cette commission est chargée de contrôler le bon usage des deniers publics et garantir l'équité dans l'attribution des subventions aux associations.

De nouvelles demandes de subventions sont parvenues en mairie depuis la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2022, à savoir :

Accusé de réception en préfecture
027-200073329-20221121-89-DE
Date de transmission : 25/11/2022
Date de réception préfecture : 25/11/2022

Association	Montant demandé
Boxing Club (Ceintures VASTINE)	2 780,00 €
NOMADE	2 000,00 €
EPICEA	4 000,00 €
Ligue des Droits de l'Homme	500,00 €
TOTAL	9 280,00 €

Aussi, et au regard de ce qui précède :

VU l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités territoriales,

VU l'ordonnance n°58-896 du 23 septembre 1958 relative aux dispositions générales d'ordre financier,

VU la Loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations notamment ses articles 9-1 et 10

VU l'arrêté ministériel du 11 octobre 2006 portant sur la présentation du compte rendu financier d'utilisation de subvention,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 17 février 2021 portant constitution d'une commission d'examen et de suivi des demandes de subventions par les associations,

VU la délibération du Conseil Municipal du 13 avril 2022 approuvant le budget primitif 2022,

VU la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2022 attribuant les subventions aux associations pour 2022,

VU la commission d'examen et de suivi des demandes de subventions par les associations du 14 novembre 2022

Considérant le souhait de la ville de Pont-Audemer de soutenir et dynamiser le tissu associatif local,

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide,*

➤ **D'ATTRIBUER** les subventions décrites dans le tableau ci-dessous :

Association	Montant demandé
Boxing Club (Ceintures VASTINE)	2 780,00 €
NOMADE	2 000,00 €
EPICEA	4 000,00 €
Ligue des Droits de l'Homme	500,00 €
TOTAL	9 280,00 €

Accusé de réception en préfecture
027-20007329-20221121-89-DE
Date de télétransmission : 25/11/2022
Date de réception préfecture : 25/11/2022

- **DE PREVOIR** les crédits au budget 2022, nature 6574 – subventions aux associations.

Fait à PONT-AUDEMER, le 21 novembre 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture d'Evreux



Alexis DARMOIS



Accusé de réception en préfecture
027-200077329-20221121-89-DE
Date de télétransmission : 25/11/2022
Date de réception préfecture : 25/11/2022

Publié le 28/11/2022